



## Accédez à votre profession FORMATION DE BASE



FORMULE EN CLASSE VIRTUELLE SEULEMENT  
COURTAGE SPÉCIALISÉ HYPOTHÉCAIRE – PSH

FR

Ce programme est composé des cours suivants :

### TRONC COMMUN

- Loi sur le courtage immobilier (36 h)
- Atelier synthèse I (12 h)

### PROFIL SPÉCIFIQUE

- Droit et contrats (30 h)
- Conduite d'un processus hypothécaire (74 h)
- Étude de cas (40 h)

### Conditions d'admissibilité \*

Sont admissibles à ce programme spécialisé les candidats diplômés dans une discipline connexe de 1<sup>er</sup> cycle universitaire et démontrant une expérience de travail concrète et pertinente au programme en courtage hypothécaire.

\* Toute autre combinaison de scolarité ou d'expérience pourra être évaluée par la Direction du Collège.

Pour toutes questions concernant les cours du profil spécifique veuillez vous adresser à votre conseiller aux études.

**Durée :** 192 heures (à partir de 3 mois ou plus)

**Formule :** En classe virtuelle, de soir et fin de semaine.

**Nos services :**

- Accès à Omnivox, le portail étudiant;
- Politique de reconnaissance des acquis et des compétences.

### 3 CAMPUS POUR MIEUX VOUS SERVIR



Campus de l'Île-des-Sœurs  
600, chemin du Golf, Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A8



Campus de Laval  
3224, avenue Jean-Béraud, bureau 208, Laval (Québec) H7T 2S4



Campus de la Rive-Sud  
6300, avenue Auteuil, bureau 527, Brossard (Québec) J4Z 3P2

### CONDITIONS D'ADMISSION

Il faut avoir le droit d'étudier et de travailler au Québec **ET** détenir au minimum un diplôme de secondaire V ou l'équivalent.

#### Pour les études effectuées à l'étranger,

il faut fournir une étude comparative du Ministère de l'immigration de votre diplôme ainsi qu'une traduction, au besoin, de ce dernier en français ou en anglais.

#### Pour les étudiants ne satisfaisant pas à ces conditions,

il faut d'abord fournir un relevé de notes officiel ainsi qu'un Curriculum Vitae. Le Collège de l'immobilier procédera ensuite à une étude de dossier pour l'admission.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Il faut fournir les documents suivants par courriel, par télécopieur (**514 762-4975**) ou en personne :

**Une preuve de scolarité** selon les conditions énoncées ci-haut. Nous acceptons le diplôme d'études secondaires (ou plus élevé) ou le relevé de notes.

**Une preuve d'identité**, seulement l'un des documents suivants est accepté selon le cas : le certificat de naissance (version longue) émis par une province canadienne, la carte de citoyenneté (pour les personnes naturalisées), la carte de résidence permanente, le visa de travail (pour les résidents temporaires en attente de la procédure d'immigration) et/ou un certificat de sélection du Québec.

**Le contrat de services éducatifs complété** : Si vous ne l'avez pas reçu par courriel ou en personne, vous pouvez le demander en utilisant le *Formulaire d'inscription* en précisant la classe et le programme OU en envoyant votre demande par courriel à [demande.admission@collegeimmobilier.com](mailto:demande.admission@collegeimmobilier.com).

Veillez prendre note que **seulement les copies** des documents sont requises.